

Département de Seine-et-Marne  
Commune d'Othis

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

**Objet** : Arrêté de fermeture au public du terrain de football du parc des sports à Beaumarchais.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212.2,

**Considérant** qu'il est nécessaire de fermer le terrain de football du parc des sports à Beaumarchais, pour cause de terrain endommagé par les intempéries, du vendredi 05 avril 2024 au lundi 08 avril 2024 inclus.

### ARRETE

**Article 1** : Le terrain de football au parc des sports à Beaumarchais sera fermé du vendredi 05 avril 2024 au lundi 08 avril 2024 inclus.

**Article 2** : le Directeur des Services Techniques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Le Directeur des Services Techniques
- Le Président du CO - Monsieur BUSSETTI Francis \_ [co.othis.presidence@gmail.com](mailto:co.othis.presidence@gmail.com)
- Le Président du CO Football - Monsieur TAHRI Yassim \_ [othis.football@gmail.com](mailto:othis.football@gmail.com)
- Madame BRULÉ Stéphanie \_ [3sb3@free.fr](mailto:3sb3@free.fr)
- La Police Municipale d'Othis

*Fait à Othis, le 05 avril 2024*

**Christian DOMENC**  
*Maire Adjoint délégué à la Vie Associative  
et au Sport*

